



Glaire et la Presqu'île

JUILLET - AOÛT 2017

Flash-info n° 112 de la Commune de Glaire

Imprimé par nos soins



Edito du Maire

Depuis 18 ans, le centre aéré communal offre à de nombreux enfants, des activités estivales très appréciées par les familles et ceci grâce bien sûr à la municipalité de Glaire mais également au sérieux et à la compétence de l'encadrement.

Toutefois de nombreuses incertitudes nous interpellent depuis plusieurs années en raison des réformes actuelles et des restrictions budgétaires comme évoquées dans de précédents flashs info. Pour rappel, la dotation de l'État, la D.G.F. (Dotation Forfaitaire de Fonctionnement), en 2013 était de **103749 €** et actuellement de **0 €**.

Seule la dotation de solidarité rurale est passée pour cette même période de 5116 € à 6631 €.

Depuis le 1er janvier 2017, les revenus de l'activité industrielle sous forme de présent de dotation de l'État sont versés à la Communauté d'Agglomération qui prend cette compétence au détriment de notre commune qui pourtant à œuvré durant des décennies pour développer l'emploi sur notre zone industrielle tout en reversant en partie la taxe professionnelle perçue pour les communes dites défavorisées. A terme, cette dotation qui représente la majorité de notre budget sera supprimée. Je déplore depuis de nombreuses années que derrière les beaux discours bien lissés de nos hommes politiques qui nous parlent de solidarité, tout est fait pour tuer nos petites communes en les privant de leurs ressources et compétences.

Si des réformes sont nécessaires, elles doivent se faire dans le respect des libertés communales et de l'engagement des citoyens (nes) dans la vie publique.

La professionnalisation des élus ne doit pas se substituer à l'engagement extra-professionnel et souvent bénévole des représentants des forces vives de notre Pays.

Bonne lecture à tous, André GODIN

Le nouvel arrêt de bus Foch rue de Bellevue



Les travaux d'aménagement du nouvel arrêt de bus Foch sont terminés. L'opération, également soutenue par l'état a permis de bénéficier de la dotation de soutien à l'investissement public local, soit 20 940€. Désormais, un seul arrêt à Glaire pour les bus urbains et scolaires.

L'Âge de l'émancipation



Juillet 1999, à l'initiative du maire André Godin, ouverture d'un accueil de loisirs qui comptera 50 enfants, puis 76 sous la direction de Sandrine Plier. L'organisation parfaitement rodée, permet d'accueillir des enfants à la semaine. Merci à notre directrice toujours présente depuis 18 ans.



Faudra-t-il envisager une réflexion sur la réorganisation du centre? Lire page 2

Patrimoine



Moment privilégié pour André Godin, Daniel Guy et Olivier Laurent quand ils évoquent les services aux habitants et l'histoire du patrimoine de la commune dans les pages du N° 413 de « La semaine des Ardennes ». (voir page 3)

Handi-agility

Avec beaucoup de gentillesse, Cedric CAPITAIN, en compagnie de son chien Jehow et le soutien indéfectible de ses parents, démontre que le handicap n'est pas un obstacle à l'insertion. Il l'a prouvé une nouvelle fois aux championnats du monde d'handi agility en Autriche. (voir page4)



Centre aéré communal, 18 ans déjà



Depuis 18 ans, les parents ou grands parents qui amènent les enfants au centre aéré de Glaire sont accueillis par Sandrine et les moniteurs de l'année qui leur offrent le traditionnel café du matin. Sur les photos souvenirs de chaque été, de nouveaux minois, mais aussi quelques têtes reconnaissables de l'année précédente. Chaque année les enfants sont transportés dans un autre univers. Ce fut le far West, le cirque, l'astronomie, la ferme, la coupe du monde de foot, les jeux olympiques, les fables de La Fontaine, les 5 continents... bref, une série très éclectique où les enfants ne s'ennuient jamais. Cette année, il y a eu moins d'ados mais plus de petits. Faudra t il revoir l'organisation?



Centre aéré juillet 2017



Le dernier numéro « Le marre mot la marmaille en pagaille » a permis aux parents de retrouver les temps forts du séjour de leurs enfants au centre aéré. La présentation d'une séance d'agility (sport canin) restera un moment très intéressant pour les plus grands qui ont découvert les subtilités du dressage.



Deux heures de passion, c'est ce qu'ont vécues la vingtaine d'ados en écoutant Elisabeth Randonnet leur parler de Sis-ko un chien berger des Pyrénées et Dolly un affectueux Shetland qui communique avec leur maîtresse attentive à les comprendre. Nos jeunes auditeurs, qui ont tenté d'appli-

quer les techniques du dressage, ont pris conscience des responsabilités et des soins qu'il faut prodiguer à l'animal de compagnie, sans oublier de le sortir et de ramasser ses déjections en utilisant la technique du sac plastique retourné sur la main

Soirée gymnastique, sketches, danses et chansons pour clôturer Glaireland 2017



Mercredi 26 juillet, c'est à « Glaireland » sur le thème des dessins animés, qu'enfants et animateurs du centre aéré communal ont présenté aux parents et amis venus nombreux, le spectacle de fin de séjour.

Achèvement des travaux pendant la saison estivale



Aménagement d'une place et d'un accès PMR à la salle des fêtes du lavoir (SRGE)*



Citerne à incendie à Villette: Pose des panneaux et marquage au sol. (SRGE)*



Engazonnement et marquage au sol Clos du Château à Villette. (SRGE)*



Création d'un passage piéton rue de l'Eglise, par les employés communaux.

* Travaux réalisés avec le Soutien de la Région Grand Est qui accorde à la commune une subvention de 20 000€

Glaire: 4 pages dans « La Semaine des Ardennes »



Le château de Bellevue, symbole de la capitulation Française en 1870, a failli être rasé. L'un des propriétaires, M. Chauderlot, aménage des gîtes et souhaite créer une galerie d'art



Les vitraux de l'église de Iges rénovés en 2007 méritent le détour. Les pèlerinages dédiés à la sainte Vierge et initiés dans l'église de Villette, aboutiront à la création de la grotte de Iges.



Les élus n'ont plus la compétence industrielle. Ils portent leurs efforts sur le tourisme en tentant d'acheter le terrain en bout de la place de la mairie, le long de la voie verte pour l'aménager.



La résidence secondaire du maire de Sedan Le baron Poupart de Neuflize a été achetée par la famille Bacot avant d'être confiée au comité La Tour qui en a fait un IME en 1975

Conseil municipal du 11 septembre 2017

Ordre du jour

Propreté des trottoirs
Modification simplifiée PLU
Transformation d'un emploi
Modification financière à l'enfouissement des réseaux (FDEA)

Situation du pôle santé et de la MAM
Divers: MAPA 2017-1 – MAPA 2017-2 — Intervention du cabinet Berg-Marconnet — Association Savoir et Détente.
Compte rendu complet sur le site internet : <http://www.mairie-glaire.fr/IMG/pdf/2>

Objectif: « zéro phyto » dans les collectivités et les jardins particuliers

Le plan national « Ecophyto » prévoit de réduire l'usage des produits phytosanitaires. Il est piloté par le ministère de l'agriculture et animé par le ministère de l'écologie et du développement durable.

La loi Labbé, vise l'objectif zéro pesticide. Tous les produits phytosanitaires (sauf les produits de bio-contrôle inscrits sur une liste) seront interdits .

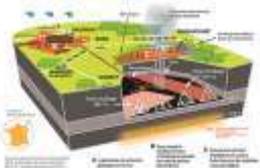
Depuis le 1er janvier les collectivités utilisent les produits phytosanitaires uniquement dans les cimetières, ils ne sont

plus accessibles en vente libre dans les magasins.

A compter du 1er janvier 2019, ils seront interdits de vente, de détention et d'utilisation pour les particuliers non professionnels (jardiniers amateurs).

L'arrêté interministériel du 12 septembre 2006 impose des zones non traitées au bord des cours d'eau et l'interdiction de pénétrer sur les lieux où a été appliqué un pesticide durant 6 heures.

Les brèves



Bure: à 70kms de la Meuse: Quels risques?

« Cigéo » le centre de stockage géologique à Bure dans la Meuse fait l'objet de controverses. « Les pèlerins de l'apocalypse » ont longé le cours de la Meuse de Bure à Maastrich pour alerter les riverains. Dimanche 16 juillet ils étaient à Glaire où ils ont passé la nuit. Plus d'info sur: www.mirabelle.asso.fr



Dès septembre, nouveaux horaires
Le mardi de 18h à 19h30, séance réservée aux débutants.
Pour les danseurs initiés et confirmés, 2 séances par semaine, le mardi et le mercredi de 19h30 à 21h30.
Cours de line dance ouvert à tous les niveaux le jeudi de 19h30 à 21h.
La cotisation est inchangée: 25 euros



Déformations, fissures, arrachements, nids de poule

Ce sont des constats que font régulièrement les automobilistes. Le conseil départemental des Ardennes, informe la mairie qu'il va procéder à des travaux de purges sur les RD 29 et 106. Les réparations sont prévues en septembre 2017.

Les brèves



Séniors: la mairie vous informe

La commission communale d'action sociale examinera les droits des personnes qui auront ou ont eu 70 ans au cours de l'année 2017.

Si vous êtes concernés, merci de vous inscrire à la mairie entre le 15 septembre et le 15 octobre 2017.



Chacun nettoiera devant chez lui!

L'application de la loi Labbé sur la suppression de l'emploi des herbicides et l'annulation d'une partie de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), contraignent le maire à présenter au conseil municipal le projet d'un arrêté municipal réglementant la propreté des espaces publics.



Cédric Capitain,

A l'honneur dans les pages de la presse de Bourgogne « L'Yonne Républicaine » a participé aux épreuves du championnat du monde d'handi agility en Autriche en compagnie de « Jahow, un berger Shetland avec lequel il a obtenu deuxième place et une troisième place

Opération "Nettoyons la Nature"

Sensibiliser les plus jeunes sur les problèmes environnementaux, c'est ce que propose Frédéric GILLERON l'adjoint au fleurissement de la commune de Glaire, samedi 23 septembre 2017. Ce jour là, à 14h, place de la mairie, les

enfants accompagnés de leurs parents et en compagnie de poneys, effectueront le tour de la commune pour ramasser les déchets trouvés sur le chemin. Au retour de la balade, un goûter sera offert aux participants.

Les Rendez-vous de la Presqu'île

Vendredi 8 septembre 2017
Le tunnel de St Aignan—Omicourt

Samedi 16 septembre 2017 à 18h30
Messe à Glaire

Samedi 23 septembre 2017
Sur les pas du marquis de Carabas—Vendresse

TENNIS CLUB DE GLAIRE

Saison 2017-2018

Inscription et tarifs jeunes et adultes

Dimanche 17 Septembre de 9h à 13h

lors des Portes Ouvertes

salle de tennis de Glaire

Plus d'info au 07-61-39-61-99

Glaire en Infos sur : www.mairie-glaire.fr

Mairie de Glaire — 5, place de la Mairie — Tél 03 24 27 26 53 — Courriel : glaire@wanadoo.fr